AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

225C1586
FR0011981968-FS0779

18 septembre 2025

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

WORLDLINE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 16 septembre 2025, The Goldman Sachs Group, Inc. (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi indirectement en baisse, le 10 septembre 2025 2025, le seuil de 10% du capital de la société WORLDLINE, et détenir, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 28 329 728 actions WORLDLINE représentant autant de droits de vote, soit 9,98% du capital et 8,62% des droits de vote de cette société[1], répartis comme suit :

	Actions	**% capital**	**Droits de vote**	**% droits de vote**
Goldman Sachs International	27 809 004	9,79	27 809 004	8,46
Goldman Sachs & Co. LLC	467 646	0,16	467 646	0,14
Goldman Sachs Bank Europe SE	27 847	0,01	27 847	ns
Goldman Sachs Asset Management, L.P.	23 607	0,01	23 607	0,01
Goldman Sachs Asset Management International	1 625	ns	1 625	ns
Total Goldman Sachs Group, Inc.	**28 329 729**	**9,98**	**28 329 729**	**8,62**

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions WORLDLINE hors marché.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 13 134 384 actions WORLDLINE (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant d'un prêt de titre avec « *right to recall* » portant sur autant d'actions WORLDLINE et lui permettant de rappeler à tout moment lesdites actions.

En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 15 103 501 actions WORLDLINE (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 244 540 actions WORLDLINE résultant de la détention de 20 contrats « *call option* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 12 mars 2026 et le 10 avril 2026 ;

- 7 628 actions WORLDLINE résultant de la détention de 5 contrats « *call warrant* » à dénouement en espèces, exerçables entre le 19 septembre 2025 et le 31 décembre 2030, à des prix compris entre 1,76 € et 8,00 € ;

[1] Sur la base d'un capital composé de 283 964 175 actions représentant 328 699 576 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

- 6 762 901 actions WORLDLINE résultant de la détention de 20 contrats « *put option* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 12 mars 2026 et le 10 avril 2026 ; et,

- 8 088 432 actions WORLDLINE résultant de la détention de 41 contrats « *swap* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 8 décembre 2025 et le 27 juin 2040.
